



alpenkonvention • convention alpine
convenzione delle alpi • alpska konvencija

Ständiger Ausschuss der Alpenkonferenz
Comité permanent de la Conférence alpine
Comitato permanente della Conferenza delle Alpi
Stalni odbor Alpske konference

45

17.02.2011

TOP / POJ / ODG / TDR

B2

FR

OL: IT

SECRETARIAT PERMANENT : ACTIVITES 2009-2011

A Rapport du Secrétariat permanent

B Proposition de décision

A Rapport d'activité du Secrétariat permanent

Aux termes de l'art. 3, alinéa 5 des Statuts du Secrétariat permanent de la Convention alpine (Décision VII/2 de la Conférence alpine – annexe I), le Secrétaire général rédige un rapport annuel illustrant les activités réalisées par le Secrétariat, et il le présente à la Conférence alpine et au Comité permanent. Le présent document complète le rapport présenté à la 42^{ème} réunion du Comité permanent sur l'année 2009. Il rend compte des activités réalisées par le Secrétariat entre la X^e Conférence alpine (mars 2009) et la XI^e Conférence alpine (mars 2011).

Les activités accomplies par le Secrétariat permanent de la Convention alpine au cours de la période susmentionnée se distinguent en cinq grandes catégories :

1. Organisation interne
2. Soutien aux organes et aux Parties contractantes de la Convention alpine
3. SOIA
4. Coopération
5. Information et communication

1. Organisation interne

Personnel du Secrétariat

Patricia Quillacq, embauchée le 1^{er} juillet 2009, a dû rentrer dans son pays d'origine plus tôt que prévu pour des raisons personnelles. Baptiste Chatré a donc pris ses fonctions le 16 octobre 2010. Igor Roblek, dont le contrat était financé par la Présidence slovène depuis novembre 2009, a mis fin à sa collaboration de manière anticipée, le 31 décembre 2010. Quant au personnel du siège de Bolzano financé par l'Italie, le 1^{er} décembre 2009 Barbara Polajnar a remplacé Špela Prelec, qui avait quitté ses fonctions le 30 avril 2009.

2. Soutien aux organes et aux Parties contractantes de la Convention alpine

2.1 Soutien aux organes de la Convention alpine

Dans le cadre de ses fonctions de soutien aux organes de la Convention, le Secrétariat permanent a collaboré avec la Présidence française afin d'élaborer et d'assurer l'approbation du relevé des décisions de la X^e Conférence alpine et de la 40^e réunion du Comité permanent. Il a également collaboré avec la Présidence slovène pour l'organisation de la XI^e Conférence alpine, pour l'organisation et la tenue du procès-verbal des réunions 41 à 45 du Comité permanent, ainsi que des réunions 12 à 14 du Comité de vérification. Une réunion de coordination visant à préparer la prochaine Présidence suisse - qui débutera le 9.3.2011 - s'est tenue à Berne le 22.12.2010.

Le Secrétariat a également collaboré avec les Parties contractantes pour l'organisation, le déroulement et l'établissement du procès-verbal des réunions des Groupes de travail et des Plateformes ci-après :

Groupe de travail « Transports »

24.04.2009, Paris

22.09.2009, Paris

05.02.2010, Paris

11.06.2010, Paris

01.10.2010, Paris

10.01.2011, Paris

Groupe de travail « UNESCO »

06 et 07.10.2009, Turin

12 et 13.04.2010, Nice
07 et 08.10.2010, Divaccia
03 et 04.02.2011, Trieste

Plateforme « Risques naturels »

12 e 13.05.2009, Zurich
10 e 11.11.2009, Schladming
04 e 05.05.2010, Zurich
11 e 12.11.2010, Cerkno/Idrija

Plateforme « Réseau écologique »

01.12.2009, Chamonix
21.4.2010 Dobbiaco/Toblach
21.9.2010 Mikulov (avec la Convention des Carpates)

Plateforme « Gestion de l'eau dans l'espace alpin »

16.06.2009 Présentation de la plateforme, Bolzano/Bozen
06.10.2009, Zurich
21.01.2010, Vienne
13.04.2010, Munich
15.06.2010, Rome
15.09.2010, Zurich
27.11.2010, Venise

Plateforme « Grands carnivores »

31.8 -1.9.2009 Réunion préparatoire, Vaduz
21-23.10.2009, Vaduz
1-3.02.2010, Innsbruck
1-2.06.2010, Triesenberg
13-15.10.2010 Triesenberg
09-10.01.2011, Innsbruck
25.02.2011, Innsbruck

Groupe de travail « Démographie et emploi »

19.1.2010, Turin

09.11.2010, Rome

25 e 26.01.2011, Turin

Groupe d'experts « Rapport sur l'état des Alpes »

8.7.2009, Bolzano/Bozen

10.9.2009, Chambéry

27.10.2009, Brdo

21.1.2010, Turin

5.3.2010, Chambéry

23.3.2010, Bolzano/Bozen

18.6.2010, Brdo

21.9.2010, Argentière-la-Bessée

27.10.2010, Innsbruck

13.1.2011, Berne

2.2 Soutien aux Parties contractantes de la Convention alpine

Au cours de la période de référence, le Secrétaire général a participé à plusieurs réunions politiques visant à promouvoir la Convention alpine et à favoriser son processus de mise en œuvre au niveau national et local. Rappelons notamment ses rencontres avec S.A.S. Albert II de Monaco, avec le Premier Ministre slovène Borut Pahor, le Ministre slovène de l'environnement Roko Žarnić, le Ministre autrichien de l'environnement Niki Berlakovich, le Vice-chancelier autrichien Josef Pröll, le Vice-président de Carinthie Reinhart Rohr, le Président de la Province autonome de Trente Lorenzo Dellai et son Vice-président Pacher, le Président de la Région autonome Vallée d'Aoste Augusto Rollandin et son adjoint au tourisme Marguerettaz, le Président du Tyrol Günther Platter et son Vice-président Gschwentner, le Président de la Province autonome de Bolzano-Alto Adige Luis Durnwalder et le Vice-Président Hans Berger. Le Secrétaire a également eu des contacts réguliers avec le Vice-président de la Région Provence Alpes Côte-d'Azur Joël Giraud, il a participé au Comité de coordination national autrichien (Vienne, 14.12.2010) et à une rencontre avec les communes slovènes de la Convention alpine à Bled et à Bohin le 2.6.2010, en présence du Ministre de l'environnement Roko Žarnić. À l'occasion de la Conférence « The Alps » qui s'est tenue à Innsbruck le 13 septembre 2009, le Secrétaire général a rencontré le Directeur général de la DG Entreprises et Industrie Heinz Zourek, ainsi que de nombreux adjoints au tourisme des régions alpines.

Au sujet du processus de ratification en cours en Italie, signalons l'audition du Secrétaire général à la Chambre des Députés du Parlement italien le 6 octobre 2009, sa rencontre avec

le Sous-secrétaire M. Roberto Menia et ses nombreuses entrevues avec des membres du Parlement italien.

Niveau communautaire

Au cours de la période de référence, le Secrétaire général a rencontré la Secrétaire générale de la Commission européenne Catherine Day et le Directeur général de la DG Environnement Karl Falkenberg. Le 1.06.2010, le Secrétaire général a participé à une réunion avec le Commissaire européen en charge de la politique régionale Johannes Hahn et les gouverneurs du Tyrol, du Haut-Adige/ Tyrol du Sud et du Trentin. Il a également pris part à la conférence « Post-2010 Biodiversity Vision and Target - The role of Protected Areas and Ecological Networks in Europe » (Madrid, 26 et 27 janvier 2010), organisée par la Présidence espagnole de l'UE, à la conférence « Green Infrastructure Implementation » (Bruxelles, 19 novembre 2010), organisée par la Commission européenne, et à « Innovation et tourisme durable dans les zones rurales » (St-Vincent/I, 22 et 23 novembre 2010), conférence organisée par la DG Entreprises et Industrie, à l'issue de laquelle la Commission européenne a remis une contribution écrite pour le troisième Rapport sur l'état des Alpes. En collaboration avec la DG Environnement de la Commission européenne, le Secrétariat permanent a organisé, le 7 février 2011, à Bolzano-Bozen, un séminaire d'information sur le programme LIFE intitulé « LIFE + in the Alps: lessons learned and opportunities ».

3. SOIA

3.1 Rapport sur l'état des Alpes

Suite à l'adoption du second Rapport sur l'état des Alpes par la X^e Conférence alpine, le Secrétaire a dirigé la publication de la version courte du rapport dans les quatre langues alpines et en anglais (version avec et sans CD), et il a œuvré activement à sa diffusion. À ce sujet, il convient de signaler l'organisation d'une conférence de presse pour présenter le rapport (Bolzano/Bozen, 17 juin 2009) ainsi que de plusieurs réunions sur le territoire alpin.

Le rapport (résumé dans les cinq langues + version intégrale en anglais) est par ailleurs disponible sous format pdf sur le site Internet de la Convention.

Au cours de la période de référence, beaucoup de travail a été consacré au troisième Rapport. Le Secrétariat permanent a épaulé la présidence française du groupe d'experts pour l'organisation des réunions mentionnées au point 2.1 du présent document. Il a également collaboré à la rédaction des documents préparatoires, contribué à l'organisation du contenu et rédigé les textes de certaines sections du Rapport. Signalons enfin le soutien apporté par le Secrétariat et sa participation au séminaire consacré au troisième Rapport « Les Alpes : un territoire d'innovation » (L'Argentière-la-Bessée, 21.09.2010). Par ailleurs, le

Secrétariat a coordonné et favorisé les contacts entre le Groupe de travail RSA et le Groupe de travail « Démographie et emploi », qui a rédigé une contribution spéciale pour le troisième RSA.

3.2 Groupe de travail ABIS/SOIA

Suite à la décision de la X^e Conférence alpine, le Secrétariat permanent a pris en charge la coordination du Groupe de travail ABIS/SOIA jusqu'à la XI^e Conférence alpine. Dans ce domaine, il convient de signaler les réunions de Bolzano le 17 juin 2009 et de Zurich le 12 octobre 2009 (cette dernière était organisée à l'initiative de la Suisse). Ces réunions ont eu pour objet la discussion des contributions au troisième Rapport sur l'état des Alpes et à la mise en œuvre du Plan d'action sur le changement climatique dans les Alpes.

3.3 Observation européenne

En ce qui concerne la participation de la Convention alpine à l'observation européenne, et notamment ses modalités d'intégration dans le système SEIS, dont il est fait mention explicite dans la décision de la X^e Conférence alpine, une rencontre avec les représentants de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) s'est déroulée à Bolzano le 18 juin 2009, à la suite de laquelle la collaboration au niveau européen s'est intensifiée. Dans ce cadre, le Secrétariat permanent a contribué au rapport AEE « Regional climate change and adaptation - The Alps facing the challenge of changing water resources », et il a prêté son soutien pour assurer la traduction du document dans les langues alpines. Le Secrétariat a également contribué au rapport SOER 2010, section « Impacts of climate change in the Alps and adaptation needs », et à la partie C consacrée à la montagne.

La participation d'un expert de l'AEE à l'atelier organisé en collaboration avec la Présidence slovène (cf. le point 3.5 Recherche alpine) a renforcé la collaboration mutuelle. Signalons également la vidéoconférence du 21 avril 2010 avec l'AEE, dont l'objectif était de définir la collaboration pour les années à venir, notamment en matière de SEIS, et la réunion de Copenhague les 26 et 27 janvier 2011 : cette réunion, qui a vu la participation de l'AEE, du Secrétariat permanent et de l'European Topic Center on Land Use and Spatial Information - avec lequel le Secrétariat a stipulé un accord de coopération –, a permis d'explorer les pistes d'une future coopération

3.4 Banque de données

La banque de données du SOIA, accessible depuis le site Internet de la Convention alpine, s'est enrichie de nouvelles contributions pendant la période de référence. Elle a notamment intégré les résultats des projets de coopération territoriale (par ex. Interreg IIB DIAMONT).

3.5 Recherche alpine

En collaboration avec la présidence slovène, les 25 et 26 novembre 2009 s'est tenu à Bolzano le séminaire « Towards more integrated research and observation in the Alps », qui a vu la participation de nombreux experts et chercheurs issus de plusieurs pays alpins. Pendant la période de référence, le Secrétariat permanent a poursuivi son étude sur l'utilisation des engins motorisés dans les Alpes.

Enfin, rappelons la collaboration avec l'ISCAR, et la participation du Secrétariat à deux réunions de préparation du Forum Alpinum. À propos de ce forum (Munich, 6-9 octobre 2010), signalons : la tenue de deux ateliers, l'un consacré au thème des transports et l'autre à l'eau ; la remise d'un prix décerné par la Présidence slovène à de jeunes chercheurs ; la collaboration entre le Secrétariat et l'ISCAR, qui ont notamment compulsé les remarques et les questions adressées à la recherche dans le cadre de l'évènement.

Enfin, signalons que le Secrétariat a participé à trois ateliers préparatoires de la troisième Conférence internationale sur l'eau dans les Alpes (« Water in the Alps »), qui se sont déroulés respectivement à Trento le 29.09.2010, à Turin le 13.10.2010 et à Sondrio le 26.10.2010. En outre, il a aidé le Ministère italien de l'Environnement et de la Protection du territoire et de la mer à organiser la conférence de Venise (25 et 26 novembre 2010), et il a facilité la participation de l'AEE à cette manifestation par vidéoconférence.

4. Coopération

Pour contribuer à la mise en œuvre concrète de l'esprit de coopération transnationale sur lequel repose la Convention alpine, le Secrétariat permanent a consacré beaucoup d'énergie à la promotion des processus d'intégration territoriale et à la diffusion des principes et des objectifs de la Convention au niveau local. Dans ce but, il a collaboré avec des organismes et des organisations à différents niveaux.

Le présent rapport présente en outre un aperçu des ressources investies dans les principaux projets au cours des années 2009-2011, en précisant les contributions fournies par les différents canaux. Cette démarche assure un effet multiplicateur des ressources disponibles et favorise la participation active des collectivités territoriales aux activités de la Convention, qui sont ainsi mieux connues.

Les différentes activités réalisées dans ce domaine ont été regroupées en sous-groupes :

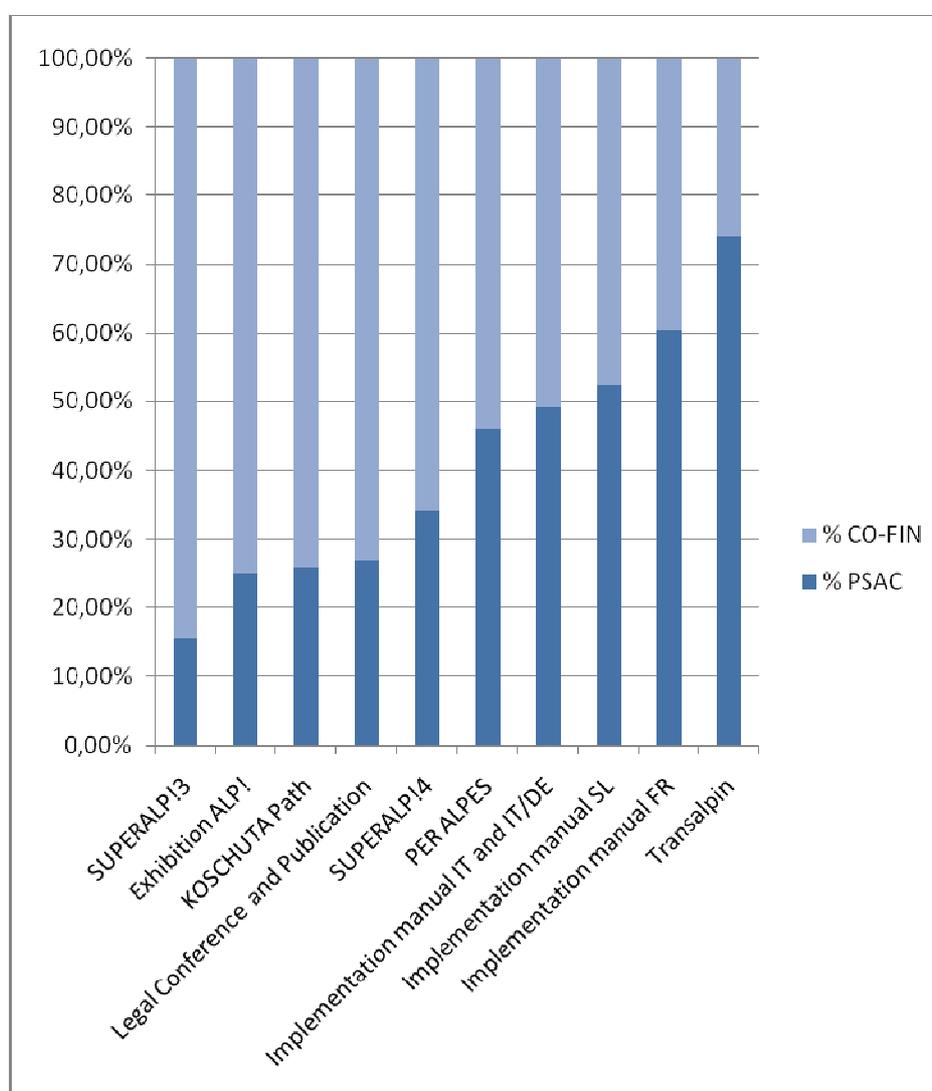
- 4.1. Projets du Secrétariat permanent soutenus par des tiers
- 4.2. Projets de tiers soutenus par le Secrétariat permanent
- 4.3. Collaboration dans le cadre d'accords avec les réseaux de mise en œuvre de la Convention
- 4.4. Autres collaborations
- 4.5. Coopération au niveau communautaire
- 4.6. Coopérations extérieures
- 4.7. Coopérations avec d'autres Conventions et structures internationales
- 4.8. Coopération avec les Nations-Unies

4.1 Projets du Secrétariat permanent soutenus par des tiers

L'effet multiplicateur des projets de coopération

Entre mars 2009 et mars 2011, le Secrétariat a investi un montant total de 104.614,94 € dans ses propres projets de coopération, et il a réussi à dégager 116.796,92 € de ressources additionnelles. Ces projets de coopération sont donc globalement cofinancés à près de 53%. Si l'on fait la moyenne des pourcentages de cofinancement des projets, la quote-part incombant au Secrétariat est de 40,9%.

Le graphique ci-dessous présente un aperçu des principaux projets de coopération réalisés au cours des deux années de référence, et il précise le pourcentage cofinancé :



Voici le détail des projets :

SuperAlp!³ – 19 – 28 juin 2009

SuperAlp! - traversée de l'arc alpin avec des journalistes de différents pays empruntant des moyens de transport autres que les voitures particulières - est un projet qui a de nombreuses retombées à différents niveaux. Il s'agit d'un outil très efficace pour faire connaître la Convention alpine à un public très vaste grâce aux reportages des journalistes, y compris au-delà des frontières européennes. Son importance, toutefois, va bien au-delà : c'est une occasion pour « faire circuler » la Convention et pour faire connaître ses activités, mais surtout, il s'agit d'un moyen pour rencontrer la population et les élus locaux et les motiver à utiliser la Convention alpine comme outil à très grand potentiel pour la gestion du territoire. À l'édition 2009 (troisième édition) ont participé des journalistes de haut niveau issus de huit pays (Autriche, Chine, France, Allemagne, Italie, Royaume-Uni, Russie, Suisse et Slovénie), dont les comptes-rendus peuvent être téléchargés sur le site Internet de la Convention. Plusieurs rencontres ont été organisées localement avec la population et les élus (1 président de région, 2 vice-présidents de région, 1 président de province, 17 maires et 6 adjoints au maire). Le fil conducteur de l'édition 2009, l'eau, a également permis la diffusion du deuxième Rapport sur l'état des Alpes. Le projet a été financé et soutenu par de nombreux organismes et organisations, notamment la Présidence slovène, la Bavière, la Région autonome Vallée d'Aoste, la Province de Belluno, l'Office fédéral de développement territorial suisse (ARE), la Province autonome de Trente, la Région Carinthie, la Principauté du Liechtenstein et ALPE ADRIA. Des contributions « en nature » ont été offertes par des partenaires privés, notamment ÖBB pour les billets de train en Autriche.

Permanent Secretariat	€ 5.000,00	15,55%
Bavarian Ministry	€ 10.000,00	31,10%
Slovenian Ministry	€ 5.000,00	15,55%
Province Belluno	€ 3.000,00	9,33%
Aut. Region Valle d'Aosta	€ 2.000,00	6,22%
Contributions in kind	€ 7.150,00	22,24%
TOT	€ 32.150,00	

SuperAlp!⁴ – 4-12 septembre 2010

La quatrième édition, qui s'est tenue en 2010, a vu la participation de journalistes provenant de huit pays (Autriche, Allemagne, Inde, Italie, Royaume-Uni, Russie, Slovénie, Espagne), dont les comptes-rendus peuvent être téléchargés sur le site Internet de la Convention. Plusieurs rencontres ont été organisées localement avec la population et les élus. L'édition 2010 était consacrée au thème de la gastronomie et à son rôle dans le développement des zones rurales.

Le projet a été financé et soutenu par de nombreux organismes et organisations, notamment la Présidence slovène, la Principauté de Monaco, la Bavière, la Basse-Autriche, la Région Provence Alpes Côte-d'Azur, la Province autonome de Trente, la Province de Turin, la Convention des Carpates et l'organisation internationale Slow Food. Des contributions « en nature » ont été offertes par des partenaires privés, notamment ÖBB pour les billets de train en Autriche.

Permanent Secretariat	€ 11.393,27	34,12%
Principality of Monaco	€ 5.000,00	14,97%
Region Niederösterreich	€ 3.000,00	8,98%
Slovenian Ministry	€ 2.500,00	7,49%
Region PACA	€ 2.500,00	7,49%
Bavarian Ministry	€ 2.500,00	7,49%
Contributions in kind	€ 6.500,00	19,47%

TOT	€ 33.393,27	
------------	--------------------	--

Exposition ALP!

Cette exposition itinérante a été réalisée sur des panneaux en carton recyclé. Une fois installés, ceux-forment des totems–montagnes, et ils communiquent la Convention alpine de façon directe et captivante.

Permanent Secretariat	€ 590,00	25,00%
Municipality of Bolzano	€ 1.180,00	50,00%
COMIECO	€ 590,00	25,00%

TOT	€ 2.360,00	
------------	-------------------	--

Transalpin

Transalpin - jeu de stratégie sur les transports dans les Alpes qui a été développé avec la participation d'écoles du Tyrol, du Haut-Adige/Südtirol et du Canton d'Uri - est achevé. Pour ce jeu, on a réalisé une carte géographique des Alpes qui contient des informations sur la Convention alpine.

Permanent Secretariat	€ 51.795,50	74,10%
ARE	€ 9.200,00	13,16%
Land Tirol	€ 5.300,00	7,58%
Slovenian Ministry	€ 3.000,00	4,29%
City of Innsbruck	€ 300,00	0,43%
ÖBB	€ 300,00	0,43%

TOT	€ 69.895,50	
------------	--------------------	--

Manuels de mise en œuvre de la Convention alpine

Des manuels ont été rédigés afin de faciliter l'application de la Convention alpine. Leur objectif est de mieux faire connaître le corpus normatif de la Convention aux collectivités territoriales, en particulier aux communes. L'accent a été mis sur les opportunités, notamment financières, que peut dégager l'application des stratégies de mise en œuvre de la Convention alpine au niveau local. En outre, ces manuels présentent un aperçu de la réglementation nationale de référence, ainsi qu'une sélection de bonnes pratiques. Pour l'instant, on a réalisé les versions destinées à la France, à l'Italie (qui inclut une édition bilingue pour le Haut-Adige-Südtirol) et à la Slovénie. À ce jour, les manuels ont été envoyés à 1 763 communes françaises et à 1 754 communes italiennes. Les manuels slovènes seront envoyés aux communes en marge de la XI^e Conférence alpine. Le manuel autrichien est en cours de préparation.

Manuel pour la France

Permanent Secretariat	€ 5.500,00	57,89%
DATAR	€ 4.000,00	42,11%

TOT	€ 9.500,00	
------------	-------------------	--

Manuel pour l'Italie et le Haut-Adige-Südtirol

Permanent Secretariat	€ 6.260,00	49,06%
Aut. Prov. Bolzano Bozen	€ 3.500,00	27,43%
Italian Ministry	€ 3.000,00	23,51%

TOT	€ 12.760,00	
------------	--------------------	--

Manuel pour la Slovénie

Permanent Secretariat	€ 1.486,00	52,21%
Slovenian Ministry	€ 1.360,00	47,79%

TOT	€ 2.846,00	
------------	-------------------	--

Sentier KOSCHUTA

Réhabilitation d'un sentier de guerre entre l'Autriche et la Slovénie dédié à la Convention alpine. Ce projet a une forte valeur symbolique, mais aussi culturelle et touristique.

Permanent Secretariat	€ 3.000,00	25,64%
Lebensministerium	€ 4.700,00	40,17%
Slovenian Ministry	€ 4.000,00	34,19%

TOT	€ 11.700,00	
------------	--------------------	--

PER ALPES

« PER ALPES » est un guide de randonnées présentant 20 circuits autour des principaux massifs de l'arc alpin. Son objectif est de présenter les Alpes comme une destination touristique durable au-delà des frontières nationales, et par ce biais de contribuer à la mise en œuvre du Protocole Tourisme de la Convention alpine. Le guide a été réalisé avec le concours de la Présidence, du Lebensministerium autrichien, de la région autonome Vallée d'Aoste, des clubs alpins de 4 Parties contractantes et d'un parc naturel.

Permanent Secretariat	€ 15.757,66	46,00%
Lebensministerium	€ 4.500,00	13,14%
Aut. Region Valle d'Aosta	€ 3.000,00	8,76%
Slovenian Ministry	€ 2.500,00	7,30%
CAI	€ 2.000,00	5,84%
OeAV	€ 2.000,00	5,84%
DAV	€ 2.000,00	5,84%
CAM	€ 1.500,00	4,38%
Natural Park Adamello Brenta	€ 1.000,00	2,92%

TOT	€ 34.257,66	
------------	--------------------	--

LEGAL CONFERENCE et publication des actes de la conférence

Les 27 et 28 avril 2010, le Secrétariat a organisé à Innsbruck une Conférence juridique internationale intitulée *Environmental law & mountain protection*, en présence de conférenciers et de participants originaires de plusieurs pays européens. Cette conférence a débouché sur des échanges d'expériences et d'informations féconds. Les actes en anglais sont en cours d'impression.

Permanent Secretariat	€ 3.220,24	27,01%
Land Tirol	€ 4.000,00	33,56%
Slovenian Ministry	€ 2.500,00	20,97%
Lebensministerium	€ 2.200,00	18,46%
TOT	€ 11.920,24	

4.2 Projets de tiers soutenus par le Secrétariat permanent

Entre mars 2009 et mars 2011, le Secrétariat a soutenu, y compris financièrement, des projets de tiers visant à favoriser la mise en œuvre de la Convention alpine, dont :

- *Journée de la Convention alpine* : le 8 août 2010, à l'initiative de la Présidence et avec le soutien de CIPRA Slovénie, une journée a été consacrée à la Convention alpine en Slovénie. Le Premier Ministre slovène, un public nombreux et les médias ont participé à cette manifestation.
- Soutien et participation au congrès *Alpine Pastures and Biodiversity - Situation of alpine pastures in the Alps*, organisé par l'Umweltbundesamt et par le Lebensministerium autrichiens (Salzbourg, 10 et 11 juin 2010) ;
- Soutien au programme de mise en œuvre de la Convention alpine en Basse-Autriche et participation à des manifestations locales. La Basse-Autriche est la première région alpine à avoir conçu un site Internet dédié à la mise en œuvre de la Convention alpine à l'échelon régional ;
- Soutien à l'initiative « Bergsteigerdörfer » (Villages de l'alpinisme) du Club alpin autrichien OeAV ;
- Conférences de la CIPRA : soutien à la Conférence annuelle 2010 de la CIPRA (Semmering/A, 14-16 octobre 2010), à la Conférence de CIPRA Autriche 2009

(Salzbourg/A, 21-22 octobre 2009), à la Conférence de CIPRA Slovénie 2010 (Kamnik, 7 mai 2010), et à la conférence organisée par CIPRA France à Chambéry le 9 décembre 2009 ;

- Participation aux réunions du *Parlement des jeunes de la Convention alpine* (Merano-Meran/In mars 2009 et Rosenheim/D, mars 2010) ;
- Exposition « The Alps A bird's Eye View » - PANALP : collaboration avec la Présidence slovène pour promouvoir et soutenir l'exposition photographique de Matevž Lenarčič « Les Alpes à vol d'oiseau », réalisée en collaboration avec des membres d'ALPARC. L'exposition a été présentée pour l'instant à Ljubljana/SLO, à Bolzano-Bozen/I et à Rovereto/I.
- *Forum Alpinum 2010 Les métropoles et « leurs » Alpes*, en coopération avec l'ISCAR : contribution à l'organisation et soutien à l'initiative à travers le financement d'un prix récompensant les meilleurs posters des jeunes chercheurs ;
- Congrès international *Expériences de tourisme en milieu alpin : innovation et bonnes pratiques – Cultures alpines face à face*, St. Marcel/I, 12 et 13 juin 2010. Ce congrès a notamment permis de faire connaître l'expérience du réseau « Alliance dans les Alpes » ;
- Évènements liés à l'alpinisme : campagne Clean up Everest, au cours de laquelle le drapeau de la Convention alpine a été hissé sur le toit du monde ; ascension du Mont-Blanc par un groupe de jeunes Palestiniens et Israéliens porteurs du drapeau de la Convention alpine, considérée comme un symbole de coopération internationale efficace dans une région autrefois déchirée par les guerres ;
- Alpengcup de la Convention alpine : patronage de trois compétitions internationales d'athlétisme au cours de l'été 2010 : Innsbruck/A, Tegernsee/D et Silandro-Schlanders/I ;
- Participation aux assemblées et aux congrès du CAA (Congrès international, 14.2.2009) et des Clubs alpins autrichien (OeAV), allemand (VzSB) et italien (CAI et SAT). S'y ajoutent les rencontres bilatérales avec le CAA, l'ÖAV et le CAI.
- Participation à la conférence de presse annuelle du Tyrol sur la sensibilisation des jeunes au risque d'avalanches, le 22 janvier 2010.
- Participation à l'initiative The Alps (13 septembre 2010), lancée par le Land Tyrol, qui a réuni une quinzaine de régions alpines et dont l'objectif était d'intensifier la coopération dans le domaine du tourisme alpin.

- International Mountain Summit IMS 2010 : organisation de la Conférence « Le tourisme durable en montagne », en collaboration avec l'UNEP Vienne – Secrétariat par intérim de la Convention des Carpates.
- Inauguration d'une stèle portant le logo de la Convention alpine sur le Mont Saccarello (à la frontière franco-italienne), à l'initiative du CAI, de deux communes italiennes et d'une commune française, en collaboration avec le Secrétariat permanent.
- Congrès « Alpenkonvention und Tourismus - Öko-Audit in Skigebieten » (Innsbruck, 12 et 13 mars 2009), organisé par l'Österreichischer Wasser- und Abfallwirtschaftsverband en collaboration avec le Lebensministerium, le Land Tyrol et la chambre de commerce WKO.

Présence de stands de la Convention alpine à de nombreux festivals de cinéma sur la montagne et à d'autres événements

- Le Secrétariat a assuré la présence du stand de la Convention alpine et la distribution de matériel d'information lors de manifestations et de festivals de cinéma sur la montagne ou sur la nature. Signalons en particulier : St. Anton/A, Innsbruck/A, Les Diablerets/CH, Aussois/F, Bergamo/I, Cervinia/I, Ljubljana/SLO. Dans le cadre de l'Orobie Filmfestival, qui s'est tenu à Bergame en février 2010, le Secrétariat a reçu un prix pour le vidéoclip sur la Convention alpine. Par ailleurs, signalons la présence d'un stand de la Convention alpine au salon Slow Food, qui s'est tenu à Tours/F du 27 au 30 novembre 2009 (événement également soutenu par la Présidence de la Convention), au salon Alpinmesse d'Innsbruck (novembre 2009) et à d'autres événements organisés dans les Alpes. S'agissant des activités de communication accomplies par la Task Force Espaces protégés, nous vous invitons à consulter le rapport y relatif.

4.3 Collaboration dans le cadre d'accords avec les réseaux de mise en œuvre de la Convention

Suite aux accords de coopération signés entre le Secrétariat et les principaux réseaux de mise en œuvre de la Convention alpine, nous signalons quelques activités conjointes réalisées au cours de la période de référence du présent rapport :

- **Ville des Alpes de l'année et Alliance dans les Alpes**

Ville des Alpes de l'année

Participation et soutien aux activités de Bolzano/Bozen et de Bad Aussee dans le cadre du Memorandum of Understanding signé par le Secrétariat permanent de la Convention alpine et l'Association « Ville des Alpes de l'année ».

En 2009, à l'occasion de l'année dédiée à la Ville des Alpes Bolzano-Bozen, l'exposition « The Alps a bird's Eye View » - PANALP de l'alpiniste et photographe Matevz Lenercic a été présentée du 22 octobre au 8 novembre 2009. Le Secrétariat permanent, en collaboration avec Alparc et la Présidence slovène, a apporté son soutien – notamment financier- à l'initiative. Toujours dans le cadre de l'année « alpine » de Bolzano-Bozen, une édition spéciale du spectacle « Montagne Migranti » a été montée au Théâtre municipal de Bolzano-Bozen (21 novembre 2009). L'exposition ALP! A été montrée à cette occasion.

En outre, signalons la participation, le 15 avril 2009, à une réunion avec les autorités municipales d'Ildrija/SLO pour préparer les futures activités de la Ville des Alpes de l'année 2011. Par ailleurs, le Secrétariat a cofinancé le congrès international « Dialogue ville-campagne », qui s'est tenu à Bad Reichenhall les 16 et 17 octobre 2009. Signalons enfin la présentation de la Convention alpine à Bad Aussee les 22 et 23 avril 2009.

Conférence annuelle du Réseau de communes « Alliance dans les Alpes »

Participation du Secrétariat à la 13^{ème} et à la 14^{ème} Conférence annuelle du réseau de communes « Alliance dans les Alpes », qui se sont tenues respectivement à Appiano/Eppan/I du 4 au 6 giugno 2009 et à Kamnik/SLO les 4 et 5 juin 2010. Par ailleurs, le Secrétariat œuvre en permanence pour identifier de nouvelles communes intéressées par le réseau.

VIA ALPINA

Via Alpina Travel Grants : soutien à l'initiative du Secrétariat de Via Alpina et du Club alpin monégasque (CAM), afin de décerner trois « bourses » aux personnes qui parcourront un trajet important sur les cinq parcours de la Via Alpina et qui donneront de la visibilité au projet ;

Alparc

Le Secrétaire général a participé à la réunion du Comité de pilotage international du réseau, qui s'est déroulée à Matrei/A le 16 septembre 2009. Il a également participé à l'Assemblée générale de Zernez/CH le 21.10.2010. Enfin, il a pris part à une réunion des directeurs des parcs autrichiens (Schwarzach-St. Veit/A, 24.3.2009), à la réunion des directeurs des parcs italiens du réseau (Vérone/I, 28.5.2009), et à des réunions avec divers représentants des espaces alpins protégés, notamment le Président d'Alparc.

Perles des Alpes

Le 20 juin 2009, un Memorandum of Understanding a été signé à Mallnitz/A entre le réseau Perles des Alpes et le Secrétariat permanent.

Le 13.6.2010, une rencontre entre le réseau Perles des Alpes et le Secrétariat permanent s'est tenue à Innsbruck/A.

4.4 Autres coopérations

Bergsteigerdörfer – Villages de l'alpinisme

La coopération avec le réseau autrichien des « Villages de l'alpinisme » (Bergsteigerdörfer) se poursuit. Cette initiative du Club alpin autrichien bénéficie du soutien du Ministère autrichien de l'environnement. Le Secrétariat souhaite que cette expérience soit bientôt élargie à d'autres Parties contractantes.

Dans le cadre de cette collaboration, nous signalons, au cours de la période de référence, les rencontres de Mallnitz (20.6.2009) et de Lunz am See (16.7.2009 et 11.9.2010).

Réseau des Régions de la Convention alpine

Suite à la première conférence des régions de l'Arc alpin, organisée par la région française Rhône-Alpes à Chambéry en février 2009, la Province autonome de Trente a pris l'initiative de la deuxième Conférence des régions, qui s'est tenue les 1^{er} et 2 mars 2010 à Trente. Le Secrétariat a contribué à ce processus en favorisant l'implication des régions et en participant à quelques réunions préparatoires. Cette initiative ambitionne une plus grande implication des régions dans le processus de mise en œuvre de la Convention. À cette fin, les deux conférences ont consacré une partie de leur programme à l'approfondissement du thème de la mobilité et des transports.

Arge Alp

La Secrétaire générale adjointe a participé à la réunion des Présidents des Régions d'Arge Alp, qui s'est déroulée à Flims les 18 et 19 juin 2009. Le Secrétariat a également été représenté au sein du Comité directeur de Casere/Kasern (Valle Aurina/Ahrntal) le 25 septembre 2009, et à celui de Salzbourg les 27 et 28 janvier 2011. Le Secrétaire général a participé à la Conférence des Présidents (Appiano-Eppan, 18 juin 2010).

Signalons par ailleurs la Conférence internationale organisée par la Communauté de travail des régions alpines en collaboration avec le Secrétariat permanent de la Convention alpine, intitulée « Les Alpes : un modèle pour la protection du climat ? Les régions alpines en première ligne dans la lutte contre les changements climatiques » (Bolzano-Bozen, 23 septembre 2010).

Parlement des jeunes de la Convention alpine

Du 17 au 20 mars 2009 s'est déroulée à Merano/Meran la 4^e réunion du Parlement des jeunes de la Convention alpine, avec la contribution et la participation du Secrétariat. Le Secrétaire général a également participé à deux rencontres avec des écoles françaises (Embrun et Chamonix), afin de favoriser l'élargissement de l'initiative.

En outre, le Secrétaire a participé à la 5^{ème} réunion du Parlement, qui s'est tenue à Rosenheim du 9 au 12 mars 2010.

4.5 Coopération au niveau communautaire

Coopération territoriale européenne

Le Secrétariat permanent, avec le Secrétariat par intérim de la Convention des Carpates, a contribué à la consultation consacrée au Livre vert sur la Cohésion territoriale (février 2009). Il a été invité à participer à un séminaire réservé, qui s'est tenu à Bruxelles le 25 septembre.

Le Secrétariat a également participé à la consultation sur la Stratégie 2020 de l'Union européenne.

Programme de Coopération territoriale « Espace alpin »

Dans le cadre de sa fonction d'observateur au sein du Programme européen de coopération territoriale « Espace alpin », le Secrétariat permanent a participé aux réunions du Comité de programme (Milan, 9 et 10 juin 2009, et Lucerne, 23 et 24 juin 2010). Il a également pris part aux réunions ci-après en sa qualité d'observateur :

- AlpWaterScarce et CLISP, meeting, Vienne 27.04.2009
ClimAlpTour and CLISP midterm conference, Acqui Terme 26.05.10
- AlpWaterScarce, meeting, Bohinjska Bistrica, 01 - 02.10.2009
meeting Belluno, 8. – 10. 03. 2010
- ACCESS, meeting, Landeck 29.04.2009
- iMonitraf, kick off meeting, Bolzano 18.09.2009
meeting Innsbruck 26.5.2010
- SHARE, kick off Meeting, Torino 09.10.2009
meeting Ptuj, 13-14.10.2010
- SILMAS, 19.01.2010 Torino

En outre, le Secrétariat a participé à la conférence organisée dans le cadre du projet ClimAlpTour « Climate Change Conference », qui s'est déroulée à Bolzano les 20 et 21 novembre 2009.

Enfin, des accords de coopération ont été signés avec les projets ACCESS, Co2NeutrAlp, AlpWaterScarce, CLISP, SHARE e iMonitraf. Le 11 février 2009 s'est déroulée à Innsbruck une réunion avec les représentants du STC et de l'Autorité de gestion, dont l'objet était de définir et de structurer les coopérations à venir.

Autres programmes communautaires

Le Secrétariat est représenté au sein du Practitioners board du projet « Mountain Trip », qui est financé dans le cadre du VII^{ème} Programme-cadre pour la recherche et le développement technologique.

4.6 Coopérations extérieures

Caucase

Au cours de la période de référence, dans le cadre du Mountain Partnership, se sont déroulées à Bolzano deux réunions visant à faciliter le processus de coopération dans la région du Caucase (29 et 30 avril 2009 ; 25 et 26 novembre 2009).

Balkans – Alpes dinariques

Avec la Présidence slovène, le Secrétaire général a participé à la rencontre du Dinaric Arc and Balkans Environmental Outlook (DABEO), qui s'est déroulée à Ljubljana le 4 février 2010, et à la rencontre avec les Ministres des États dinariques et des Balkans

(Ljubljana, 9 novembre 2010), qui a porté sur la rédaction d'une déclaration conjointe en vue de la XI^e Conférence alpine.

Sud-Est de l'Europe

En ce qui concerne l'espace de coopération du Sud-Est de l'Europe, il y a lieu de signaler la participation du Secrétariat permanent aux manifestations ci-après :

- Événement annuel du programme de coopération territoriale South East Europe (Sarajevo, les 14 et 15 octobre 2009) et présentation de la Convention alpine.
- Conférence « Identifying the Research Basis for Sustainable Development of the Mountain Regions in Southeastern Europe », Borovets (Bulgarie), 24 - 26 avril 2009.

Asie centrale

Le Secrétariat permanent a participé à la réunion visant à promouvoir le dialogue et l'échange d'expériences entre les Alpes et l'Asie centrale (Feldafing/D, 2 octobre 2009). Cette réunion était organisée par la société INWENT (Internationale Weiterbildung und Entwicklung), du Ministère fédéral allemand pour la Coopération économique et le développement, avec le concours de l'ICIMOD (International Centre for Integrated Mountain Development).

4.7 Coopérations avec d'autres Conventions et structures internationales

En complément de la coopération désormais consolidée avec la Convention des Carpates, nous signalons :

- Préparation d'un Side Event conjoint Alpes-Carpates-CBD, qui s'est tenu à l'occasion de la dernière Conférence des Parties de la CBD à Nagoya (octobre 2010). Input conjoint avec le Secrétariat par intérim de la Convention des Carpates afin de réviser le programme de travail sur la biodiversité montagnarde de la Convention sur la diversité biologique CBD.
- Participation à la réunion des Parties de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe (30 et 31 mars 2009).
- Expert Level Meeting/Ministerial Conference on the Protection of Forests in Europe MCPFE (24 et 25 novembre 2009). À cette occasion, suite à l'avis favorable de la 41^e réunion du Comité permanent, la Convention alpine a sollicité et obtenu le statut d'observateur.
- Convention sur l'eau UNECE - High Level segment meeting (Genève, 12 novembre 2009).

- Présentation des résultats du premier mandat du Groupe de travail UNESCO au Centre du Patrimoine UNESCO (Paris, 18 janvier 2010).
- Participation à une réunion avec la Présidence du Groupe de Zurich et du Groupe de travail Transports (Berne, 29 mars 2010), ainsi qu'à la réunion du Comité de pilotage le 9 février 2011.

4.8 Coopération avec les Nations-Unies

Durant la période de référence, il convient de signaler :

- Contribution de la Convention alpine à la Journée internationale de la montagne 2009 : envoi des Recommandations de la Plateforme Risques naturels à la Commission pour le développement durable des Nations-Unies
- Contribution du Secrétariat et de la Présidence slovène à la résolution sur le développement durable des régions de montagne, adoptée par l'Assemblée générale des Nations-Unies le 12 décembre 2009

5 Information et communication

Conformément aux axes directeurs approuvés lors de la 44^e réunion du Comité permanent, nous signalons les éléments ci-après se rapportant à la période de référence :

5.1 Site Internet

Le site Internet de la Convention alpine (www.alpconv.org) est la « vitrine » des activités de la Convention alpine. Le monitoring des visites sur le site fait apparaître une augmentation constante et importante du nombre de visiteurs et des pages visitées.

Au cours de la période de référence, il convient de mentionner tout particulièrement la mise en ligne du « Portail Climat », présenté à Brdo à l'occasion du Comité permanent d'octobre 2009, qui constitue une référence pour les activités de mise en œuvre du Plan d'action adopté à Évian.

En outre, signalons la création de la section « La Convention à petites doses », qui publie régulièrement des passages du livre « Les Alpes – huit pays, un seul territoire ». Toutes les publications de la Convention alpine sont téléchargeables au format pdf.

Il faut également signaler la section « Autres sources d'informations » (SOIA), qui donne désormais accès - entre autres - à des renseignements sur les bibliothèques et les musées montagnards de l'arc alpin.

À ce propos, signalons que toutes les feuilles d'information relatives aux indicateurs du rapport final du Groupe de travail « Objectifs de qualité environnementale et

indicateurs » sont désormais disponibles au format pdf. Parmi les nouveautés, mentionnons par ailleurs la section consacrée à une sélection d'articles sur la Convention. Conformément aux indications du 44^{ème} Comité permanent, une page Facebook et une page Wikipedia ont également été créées.

Au cours de l'été 2010, le Secrétariat a lancé un concours photographique en vue de promouvoir les thèmes de la Convention alpine. Ce concours a remporté un franc succès : 149 participants et plus de 500 photos envoyées. Les meilleures photos ont été reprises dans le calendrier 2011 de la Convention alpine.

5.2 Présence visible et tangible de la Convention

Évènements, salons et manifestations

Le Secrétariat permanent a investi beaucoup de ressources pour faire connaître la Convention en participant à des événements et des manifestations avec un stand dédié. Parmi ceux-ci, les Festivals de Films de montagne décrits au paragraphe 4.2 ainsi que d'autres événements dont :

- les Championnats du monde juniors YAAF d'athlétisme (Haut-Adige 2009)
- le salon Alpinmesse d'Innsbruck (novembre 2009)
- la manifestation internationale de Slow Food EUROGUSTO, qui s'est déroulée à Tours/F du 27 au 30 novembre 2009

Conférences de presse

Au cours de la période de référence, il convient de signaler tout particulièrement les conférences de presse en présence du Vice-chancelier autrichien Josef Pröll (Lunz am See, 16.7.2009), la conférence de presse en présence du Maire d'Innsbruck Madame Hilde Zach (16.11.2009), ainsi que l'envoi de nombreux communiqués de presse consacrés à des événements précis (communiqués repris dans la section « Ils parlent de nous » du site).

La Convention alpine dans les moyens de transport

En 2009 et 2010, une convention a été passée avec les chemins de fer autrichiens ÖBB pour le train IC 649 « Alpenkonvention », qui a relié quotidiennement Innsbruck à Vienne. Sur les horaires mis à la disposition des voyageurs à bord du train figuraient des informations sur la Convention alpine (initiative réalisée en collaboration avec le Ministère autrichien de l'environnement).

Il y a également lieu de signaler l'initiative de la Présidence slovène, qui présente dans le magazine de bord du transporteur aérien Adria quelques informations sur la Convention alpine.

5.3 Activités d'essaimage – Publications, supports et congrès

Signaux Alpines 1 : deuxième édition revue et mise à jour - dans les quatre langues de la Convention alpine et en anglais - de la publication « Signaux alpins 1 », la première édition étant épuisée.

Signaux alpins 6: Vers la décarbonisation des Alpes : politiques et stratégies nationales, initiatives régionales et actions locales

Per Alpes : Vingt circuits pour découvrir les Alpes en marchant . Ce livre réalisé avec le concours de deux Parties contractantes, des clubs alpins de cinq pays et d'un parc naturel, présente les Alpes comme destination unique au-delà des frontières nationales, contribuant ainsi à la mise en œuvre du Protocole Tourisme de la Convention alpine ;

Les Alpes – Huit pays, un seul territoire : livre de photographies accompagnées de textes courts pour communiquer la Convention et ses Protocoles au grand public. Cet ouvrage est devenu la « carte de visite illustrée » de la Convention alpine. Les textes sont régulièrement publiés « à petites doses » sur le site ;

Manuel de mise en œuvre de la Convention alpine, pour favoriser la connaissance et la mise en œuvre de la Convention alpine au sein des collectivités locales ;

Vademecum : communiquer sur la Convention alpine en utilisant les ressources cartographiques conçues pour les Rapports sur l'état des Alpes, et favoriser ainsi l'accès d'un large public ;

Festivals du film dans les Alpes : publication pratique donnant un aperçu des principaux festivals de films sur la montagne organisés dans les Alpes, afin de favoriser la mise en œuvre de la Déclaration « Population et culture » de la Convention alpine.

Publication « Comment faire un maximum de ski avec un minimum de risques ». Réalisée en collaboration avec l'association SAAC pour la prévention des risques d'avalanches (Snow + avalanche awareness camps) et avec la ville d'Innsbruck, cette brochure en cinq langues se propose de sensibiliser les jeunes à la pratique responsable du ski hors-piste. Le 4 février 2010, l'initiative a été présentée à Innsbruck lors d'une conférence de presse.

Calendrier 2010 et 2011 : comme en 2009, le Secrétariat a produit et distribué un calendrier 2010 et un calendrier 2011.

Infosheet : la deuxième édition de la brochure sur la Convention alpine, éditée en 5 langues a été fort utile pour la vulgarisation des notions de base sur la Convention.

Carte des Alpes : La carte des Alpes peut être distribuée avec le jeu Transalpin ou séparément.

Dépliants Plan d'action climat et Déclaration Population et culture : ces dépliants en cinq langues ont été conçus pour véhiculer plus facilement le contenu du Plan d'action et de la Déclaration Population et culture.

Pro Mont Blanc : publication d'une page entièrement consacrée à la Convention alpine (en français et en italien) dans la brochure « Le Thermomètre du Mont-Blanc », distribuée en français et en italien à toutes les familles de la région du Mont-Blanc, en collaboration avec Pro Mont Blanc.

En outre, le Secrétariat permanent a poursuivi son action de diffusion et de promotion des publications existantes, notamment du Premier et du Second Rapport sur l'état des Alpes, ainsi que des ouvrages scientifiques et de vulgarisation publiés par les Parties contractantes sur les thèmes alpins.

Congrès

Pendant la période de référence, le Secrétaire général, la Secrétaire générale adjointe et les collaborateurs du Secrétariat ont participé à de nombreux congrès et rencontres au niveau du territoire pour promouvoir la connaissance de la Convention alpine, de ses objectifs et de ses activités.

B Proposition de décision

Le Comité permanent prend acte du rapport du Secrétariat permanent.